



## Cafés du SCoT

### Échanges autour du Diagnostic

Maromme



La Communauté de l'Agglomération Rouen-Elbeuf-Austreberthe (CREA) a lancé l'élaboration de son **Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)** en associant l'ensemble des acteurs du territoire.

Dans le cadre de la **phase du diagnostic**, 7 rencontres publiques territorialisées appelées « Cafés du SCoT » ont été organisées.

Le deuxième Café du SCoT s'est tenu le **vendredi 9 septembre** de 18h30 à 20h30 dans la Salle Jeanne Thibaux à Maromme pour les habitants du **secteur de la Vallée du Cailly**.



Introduite par Françoise Guillotin - Vice-Présidente de la CREA, la rencontre a débuté par une synthèse du diagnostic du SCoT. Les participants ont ensuite travaillé par groupe autour de 3 couples de mots : Solidarité/Mixité, Proximité/Mobilité, Croissance/Développement. Les apports de chaque table, sur le fonctionnement du territoire, ont été restitués et débattus par l'ensemble de l'assemblée.

## + Mixité / Solidarité

*Un territoire peut-il être solidaire sans être mixte ? Comment s'organise la solidarité territoriale, la mixité sociale, intergénérationnelle...?*



### Mixité sociale et urbaine

La composition sociale des communes s'explique par leur histoire. De ce fait, sur l'ensemble de l'agglomération, des disparités importantes existent entre les deux rives. La mixité sociale doit se faire à toutes les échelles : il ne faut pas « ghettoïser » certaines populations. Afin d'organiser la mixité sociale sur le territoire, les participants soulignent la nécessité pour la CREA de développer une véritable politique foncière. C'est un préalable essentiel à la mise en œuvre d'une politique de l'habitat et des transports en commun.

La mixité des logements, en termes de taille et de produit, est essentielle tout comme la mixité intergénérationnelle. La mixité scolaire est également évoquée : il faut penser l'aménagement du territoire aussi sous le prisme de la répartition des zones d'habitat et des équipements scolaires. La mixité intergénérationnelle doit être pensée en lien avec la question des déplacements du fait de la précarité et de la baisse de la mobilité, il est indispensable de développer des transports en commun plus accessibles, notamment dans la vallée du Cailly.



## Solidarités

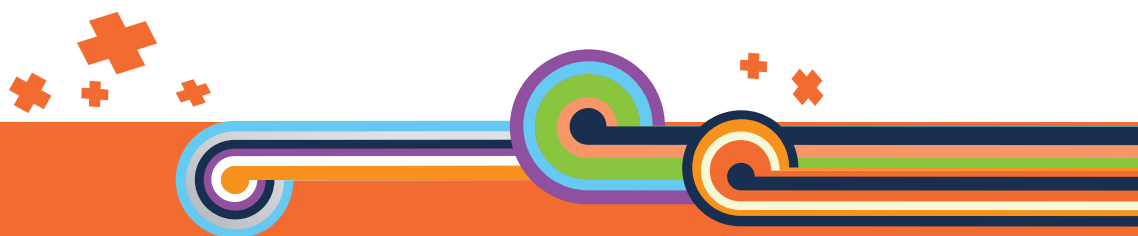
Le covoiturage reste peu pratiqué sur le territoire même si quelques initiatives existent comme par exemple le pédibus : les parents s'organisent pour amener à tour de rôle les enfants à l'école. Pour des participants le développement de jardins familiaux permettrait de créer de la solidarité.

Pour un territoire plus solidaire, le réseau de transports et les infrastructures doivent être améliorés. Chaque entité composant la CREA doit être aussi bien desservie que ses voisins. Par exemple, les solutions de franchissement de la Seine - liens entre les deux rives - doivent être multipliées.

## Mixité fonctionnelle

Il ressort des échanges qu'il est important de mieux relier les zones d'habitat et celles d'activités, notamment en prenant en compte la question des nuisances. Cette mixité fonctionnelle doit contribuer à éviter le développement de « cité dortoir ».

La mixité des fonctions (habitat, activité, services...) au sein des quartiers est une nécessité. Elle contribue à améliorer la vie quotidienne.





## + Proximité / Mobilité

**Faut-il privilégier la proximité des différentes fonctions urbaines ou bien améliorer en priorité la mobilité ?**

### Liaisons périphériques

Pour le groupe les réseaux de transports convergent vers un seul point, Rouen. Il faut développer les connexions entre les territoires périphériques.

La question du contournement Est/Ouest de l'agglomération doit être résolue par la mise en place d'une rocade.

### Transports en commun

Pour le groupe l'intermodalité doit être favorisée, notamment par la mise en cohérence des horaires des différentes lignes de transports en commun et l'accessibilité des transports en commun aux cyclistes, aux personnes à mobilité réduite, etc.

Le TEOR est une opportunité : il apparaît nécessaire de l'étendre à d'autres territoires et organiser davantage de rabattements

Le cadencement et le maillage des transports en commun sur le territoire semblent inadaptés aux usages. Par exemple, la ligne Téor ne traverse pas la commune de Maromme, rendant difficile son accessibilité par les personnes âgées. Le réseau actuel n'est pas toujours compétitif par rapport à l'utilisation de la voiture particulière. Les infrastructures ferroviaires pourraient permettre de rendre les transports en commun plus performants notamment en réduisant les temps de trajet.

Les participants soulignent que les liaisons nord-sud manquent. Créer un territoire solidaire passe par le développement de plus de navettes sur les grands axes et entre les différentes communes.

Il faut mieux prendre en compte la topographie du territoire dans la structuration du réseau de transports en commun et renouer avec le fleuve : utiliser le transport par câble, des navettes fluviales...

### Modes doux

Si les échanges font apparaître qu'il est agréable de se déplacer en vélo, cela est difficile sur certains secteurs du fait de la topographie. Les pistes cyclables sont peu nombreuses et discontinues.

L'aménagement de sentiers piétonniers le long des berges du Cailly est un succès. Des efforts doivent cependant être fournis en matière de modes doux. Des solutions innovantes pourraient être envisagées comme des voitures en copartage, par exemple.

### Proximité

L'implantation des commerces de proximité et des services publics doit être favorisée sur l'ensemble du territoire. Le secteur de Maromme est considéré par certains comme un territoire de proximité où commerces et équipements permettent aux habitants d'avoir accès à un grand nombre de services au quotidien.



## + Croissance / Développement

**Quelle analyse porter sur le développement du territoire ces dernières années et quel sens lui donner pour celles à venir ?**

### Étalement urbain

L'étalement urbain est perçu par certains comme une menace pour le territoire. Adapter la typologie des logements à la diminution de la taille des ménages semble une des solutions possibles.

La croissance comme le développement ne doivent pas se faire au détriment des espaces naturels qui sont précieux.

### Développement et attractivité

L'Agglomération de Rouen-Elbeuf Austreberthe est une agglomération récente qui regroupe des territoires disparates entre lesquels il n'y a pas forcément de lien. Certains participants considèrent que ce territoire institutionnel souffre d'un manque de cohérence. L'attractivité de la CREA ne pourra se faire que lorsque la coupure entre les deux rives sera atténuée, les moyens mutualisés et le positionnement identitaire (industrie, agriculture...) défini et valorisé.

Le développement peut permettre de maîtriser l'urbain. En revanche, la CREA dispose de peu de leviers pour agir sur le plan économique.

Le développement du territoire doit être structuré autour de l'axe Seine (Paris/Rouen/Le Havre).

Le développement doit être durable. Il faut favoriser le renouvellement urbain (exploitation et reconversion des friches industrielles...).

### Cohérence

Certains estiment que les Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) doivent être faits à l'échelle intercommunale par la CREA afin de mettre en cohérence les politiques communales.



### Économie

L'emploi est au cœur de la question. L'objectif est de parvenir à maintenir les jeunes sur le territoire notamment en proposant une meilleure offre en formation.

Des mutations sont à engager pour maintenir l'attractivité et l'emploi : favoriser les mutations des friches industrielles ; transformer le patrimoine industriel en produit d'appel pour le tourisme et les loisirs... La revalorisation et la réappropriation du Cailly sont évoquées.

Pour certains, la priorité est de répondre aux besoins des habitants présents aujourd'hui sur le territoire avant de se pencher sur la question de l'attractivité du territoire et de l'accueil de nouvelles populations.





## La concertation continue !

### S'informer

Une exposition dédiée au projet et un site internet :

[www.la-crea.fr/la-crea-demain-2030](http://www.la-crea.fr/la-crea-demain-2030)

### S'exprimer

Des rencontres publiques (Cafés du SCoT et réunions publiques), des registres d'expression disponibles au siège de la CREA et dans les pôles de proximité et une adresse mail :

[scot@la-crea.fr](mailto:scot@la-crea.fr)